**PROJET D’ORIENTATION 2023**

A la lumière du bilan des activités 2022, il s’agit de tracer des grandes lignes des actions que nous envisageons, et compte tenu des nouveaux enjeux, notre structure arrive à un tournant où il nous parait indispensable de se restructurer..

1° C’est la raison pour laquelle nous avons décidé de faire appel à un accompagnement appelé DLA, c'est-à-dire (dispositif local associatif d’accompagnement) qui nous a conseillé de nous tourner vers des professionnels spécialisés, et après étude de notre dossier nous a accordé une aide afin de pouvoir accéder à un de ces professionnels.

Nous avons choisi un spécialiste en conseil et développement associatif local, car maitrisant mieux le tissu local. Cela passera par un travail de répartition et coordination de façon collégiale des principaux pôles d’activité de notre association avec des délégations. Nous souhaitons ainsi une répartition équitable et une meilleure coordination, bien entendu avec l’aide active de notre salariée.

Pour notre communication, grâce à notre site internet, et l’envoi ponctuel de newletters, nous continuerons à prodiguer des conseils et informations afin de favoriser la diffusion d’informations en lien avec la protection des consommateurs, locataires et copropriétaires.

Nous projetons également de créer une chaîne You tube afin de nous rapprocher des jeunes générations.

Vous pourrez aussi nous poser vos questions sur notre site internet ainsi que nous soumettre vos litiges Les réponses interviendront dans un délai de 24 à 72 heures.

Nous prévoyons également de nombreuses réunions d’information sur les droits et devoirs des locataires, portant entre autre sur les charges locatives. Pour ce faire, nous serons présents en bas des immeubles où nous installerons un stand CLCV, avec bien entendu l’accord du bailleur.

Nous pensons aussi effectuer des contrôles de charges chez certains bailleurs sociaux.

 D’autre part, nous prévoyons des réunions d’information pour les copropriétaires afin de les aider lors des assemblées générales portant entre autre sur :

- le nouveau dispositif sur les travaux à réaliser quant à la nouvelle loi climat et résilience,

- L’installation de prises pour voitures électriques.

2° Sensibilisation et prévention

Bien entendu, et dans la mesure des possibilités, nous poursuivons nos réunions d’information en direction de nos ainés et public fragile, quant aux pièges divers à éviter, (démarchages abusifs, substitution de données, en partenariat avec la police Nationale ), mais aussi sur les économies d’énergie, les solutions contre les gaspillages (alimentaire, eau, etc…) , avec entre autre notre bar à eau.

Afin d’être plus efficace et réactif, nous ferons en sorte de continuer à renforcer nos équipes par des recrutements d’un ou une nouvelle salariée à temps partiel, et par l’arrivée de nouveaux bénévoles.

En cette période d’incertitude, d’inflation, et de lutte pour le pouvoir d’achat, nous devons rester au plus près de l’ensemble des consommateurs, être solidaire, agir ensemble, en gardant cette valeur de citoyenneté active, fiable et indépendante de tout pouvoir.

Ce sont nos principes fondamentaux et je conclurai par cette pensée de Martin LUTHER KING :

« Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir ensemble comme des idiots. »